Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200620-20260423-2026_21-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE BROONS

COMMUNE DE **GOMENE**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 09/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie sous la présidence de Monsieur Mickaël LEVEAU - MAIRE.

Etaient présents :

M. Mickaël LEVEAU MAIRE- ~~Mme Muriel BIHOUÉE~~ – M. Gilles MAUGAIN –Mme Coralie PARMENTIER – M. Gilles LE RAY Adjoints – Mme Françoise BOUCKAERT- M. Jean Claude CHASSEBOEUF- M. Michel HUE – M. ~~Erwan CARISSAN~~ – M. Ronan PICHARD – Mme Marie Laure LE COLLINET – Mme Sophie CRESTAUX – M. Alexandre HERVE – ~~Mme Mélanie GUEHENNEUC~~ – Mme Mathilde HERVE

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	13

Absent excusé : Muriel BIHOUEE- Erwan CARISSAN- Mélanie GUEHENNEUC

Procuration :

Muriel BIHOUEE qui a donné procuration à Mickaël LEVEAU

Erwan CARISSAN qui a donné procuration à Gilles LE RAY

Mélanie GUEHENNEUC qui a donné procuration à Sophie CRESTAUX

Secrétaire de séance : Mr Gilles MAUGAIN

Délibération N° 2026-21

Approbation des comptes financiers uniques : budget communal – snack bar – le hameau de l'étang

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu les comptes financiers uniques de la ville de Gomené,
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la commune et de ses budgets annexes.

Après présentation du CFU 2025 du budget principal de la commune, Mickaël LEVEAU, Maire, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de le voter.

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement :

- Dépenses :662 283.79€
- Recettes : 683 900.05€
- Résultat antérieur reporté : 98 027.09€

Excédent de fonctionnement : 119 643.35€

Section d'investissement :

- Dépenses : 199 008.51€
- Recettes : 299 124.39€
- Résultat antérieur reporté : - 55 947.06€

Excédent d'investissement de : 44 168.82€

SNACK-BAR :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 1 241.30€
- Recettes : 2 250€
- Résultat antérieur reporté : 3 886.24€

Excédent de fonctionnement : 4 894.94€

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200620-20260423-2026_21-DE

Section d'investissement :

- Dépenses : 16 796.07€
- Recettes : 2 500€
- Résultat antérieur reporté : 2 211.14€

Déficit d'investissement de : - 12 084.93€

HAMEAU DE L'ETANG :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €
- Résultat antérieur reporté : -0.05€

Déficit de fonctionnement : -0.05€

Section d'investissement :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €
- Résultat antérieur reporté : - 71 091.87€

Déficit d'investissement de : - 71 091.87€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, avec 13 voix pour :

- APPROUVE le compte financier unique :
  - Pour le budget de la commune
  - Pour le budget snack-bar
  - Pour le budget du hameau de l'étang
- AUTORISE Le maire à signer l'ensemble des documents constituant les CFU 2025

Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire compte tenu de son envoi en Préfecture des Côtes d'Armor le :
Mickaël LEVEAU – MAIRE



Gilles MAUGAIN, secrétaire de séance